

MANUTENTION DES PERSONNES A MOBILITE REDUITE

Objectifs Opérationnels :

Acquérir les compétences nécessaires pour :

- Réduire les accidents du travail et les maladies professionnelles dus aux manutentions de personnes à mobilité réduite.
- Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain.
- Appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort à la manutention manuelle de personnes à mobilité réduite et à l'utilisation des aides techniques.

Public concerné :

Personnel occupant un poste de travail avec des manutentions de personnes à mobilité réduite comportant des risques musculosquelettiques, notamment dorso-lombaires.

Prérequis particulier : Aucun

Durée : 1 jour soit 7 heures

Effectif : 1 à 8 personnes maximum

Maintien des connaissances :

Pas de recyclage prévu, possibilité de faire en fonction des besoins.

Moyens et méthodes pédagogiques :

Mise en pratique directement sur le terrain ou en centre de formation à partir de situations concrètes

- Matériel nécessaire aux manutentions
- Matériels et supports audiovisuels.
- Documentation technique.
- Le formateur parle, montre et expose au moyen de questions.
- Document de synthèse, résumant la formation, remis à chaque participant.

Moyen d'évaluation et validation :

Mise en situation pratique basée sur la thématique enseignée.

Une attestation de fin de formation permettant de valider les compétences acquises.

Formateurs :

Tous les formateurs sont certifiés INRS et CARSAT

Modalités et délais d'accès et contact :

Pour bénéficier de cette formation, vous devez vous inscrire auprès de :

Carole LAIR : c.lair@pfc-formation.fr Tél .06 15 12 56 23

Estelle CUNY : e.cuny@pfc-formation.fr Tel : 06 21 33 32 08

Tarif intra : sur devis nous consulter

Délai d'accès : selon le planning

Référent administratif :

Mme Carole LAIR [Tel : 06.49.67.45.02](tel:0649674502)

Référent pédagogique :

M. Guillaume PENNEQUIN [Tel 06.12.21.21.36](tel:0612212136)

Référent handicap :

M. Guillaume PENNEQUIN [Tel 06.12.21.21.36](tel:0612212136)

PROGRAMME DE FORMATION

- L'importance des atteintes à la santé liée à l'activité physique professionnelle et les enjeux humains et économiques pour le personnel et l'établissement.
- Le fonctionnement du corps humain et ses limites.
- Les différentes atteintes de l'appareil locomoteur et leur conséquence sur la santé.
- Règles à respecter dans la mise en œuvre des principes de manutention des objets inertes. Transfert de ces principes à la manutention de personnes.
- Evaluation du potentiel de la personne soignée ou aidée.
- Mise en pratique des principes de sécurité et d'économie d'effort dans les situations professionnelles nécessitant une manutention des personnes.
- Les aides techniques à la manutention.
- Bilan de la formation

Programme à ajuster selon le public et le contexte de la formation.



Accessibilité : Nous étudions au cas par cas toutes les situations de handicap afin d'envisager une intégration dans la formation. Dans le cas contraire, nous prévoyons une orientation vers des organismes appropriés. Il appartient aux clients en INTRA, de s'assurer que les locaux de formation soient accessibles aux personnes en situation de handicap.